

procès-verbal de l' assemblée de section (élective)

CONSEIL de PRUD'HOMMES20 Rue Léandre Vaillat
- B.P. 253**74106 ANNEMASSE Cedex****Téléphone: 04.50.38.39.32**

Télécopie: 04.50.87.28.79

République Française
au nom du Peuple Français**MINUTE N°** _____**PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE**
DE LA SECTION _____
en date _____

Suivant convocation du président et du Vice-Président du Conseil de Prud'hommes en date du _____, les conseillers prud'hommes de la section _____ se sont réunis en assemblée le _____ à ___H__ dans les locaux du Conseil de Prud'hommes pour procéder à l'élection du président et du vice-président de la section.

La séance a été ouverte par M _____, doyen(e) d'âge, assisté(e) de M _____, Greffier en Chef.

Étaient présents ou représentés _____ conseillers sur _____.

Collège employeur

M. _____ présent absent représenté par
M. _____ présent absent représenté par
M. _____ présent absent représenté par
M. _____ présent absent représenté par

Collège salarié

M. _____ présent absent représenté par
M. _____ présent absent représenté par
M. _____ présent absent représenté par
M. _____ présent absent représenté par

1 / ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA SECTION

M _____, du collège (employeur/salarié), a été élu(e) au _____ tour
 à l'unanimité par _____ voix
 à la majorité _____ par _____ voix
 au bénéfice de (l'ancienneté/de l'âge)

2 / ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION

M _____, du collège (employeur/salarié), a été élu(e) au _____ tour
 à l'unanimité par _____ voix
 à la majorité _____ par _____ voix
 au bénéfice de (l'ancienneté/de l'âge)

Lecture des résultats a été faite par le président en présence de tous les conseillers à l'issue du scrutin.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été signé par M _____, Président et M _____, Greffier en Chef.